

INFORMATION A LA POPULATION

Assemblée communale ordinaire – convocation (publication dans le Journal officiel du jeudi 22 mai 2025)

ALLE : Assemblée communale ordinaire, mardi 10 juin 2025, à **19h30** à la salle des fêtes (route de Porrentruy 15) à Alle

Ordre du jour :

1. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée du 15 avril 2025.
2. Discuter et voter un crédit d'investissement de CHF 1'550'000.- lié à la part communale dédiée à la réfection de la route cantonale des Vies de Bâle, donner compétence au Conseil communal pour se procurer le financement et consolider l'emprunt.
3. Information publique dédiée aux plans spéciaux « L'Allaine et la Cornoline » relatifs au projet de protection contre les crues et de revitalisation des cours d'eau.
4. Adopter le nouveau règlement relatif aux redevances communales sur la consommation d'électricité.
5. Voter les dépassements budgétaires et approuver les comptes 2024.
6. Divers

Le procès-verbal de la dernière Assemblée est consultable à l'Administration communale et au panneau numérique communal sis dans la cour de la mairie (accès par le code QR) ou sur le site internet www.alle.ch en version édulcorée. Les demandes de compléments ou de rectifications seront à adresser par écrit au Secrétariat communal au plus tard la veille de la prochaine Assemblée, ou à faire verbalement lors de celle-ci. L'Assemblée communale se prononcera sur les corrections demandées, sinon le procès-verbal sera approuvé sans lecture.

Le règlement mentionné sous chiffre 4 sera déposé publiquement 20 jours avant et 20 jours après l'Assemblée communale, au Secrétariat communal, où il pourra être consulté. Les éventuelles oppositions, dûment motivées, seront adressées par écrit, durant le dépôt public, au Secrétariat communal.

CONSEIL COMMUNAL

Recherche d'un-e surveillant-e de la déchetterie

La Commune d'Alle recherche une personne (H/F) pour remplacer un surveillant de la déchetterie. L'activité consiste à accueillir et conseiller les usager-ère-s tout en maintenant l'ordre sur le site. Idéalement, la personne choisie doit avoir un bon contact relationnel.

Enfin, le taux d'occupation de ce poste est de un à deux samedis par mois, en accord avec le responsable. Les personnes intéressées sont invitées à prendre contact avec M. Serge Caillet, Conseiller communal, au 079 394 73 89.

Nous remercions chacun-e de son attention.

Participez au projet de rénovation de la salle des fêtes !

La Commune a lancé un projet de rénovation de la salle des fêtes, un lieu central pour la vie sociale et culturelle de notre collectivité.

Dans une démarche participative, nous souhaitons associer tous les habitants dès la phase de réflexion, afin que chacun puisse apporter sa pierre à l'édifice.

Vos idées, vos besoins, vos envies peuvent enrichir ce projet et faire de la future salle des fêtes un espace qui répond pleinement aux attentes de la population. Que vous ayez des suggestions concernant l'aménagement intérieur, l'accessibilité, l'équipement technique ou l'organisation des espaces, nous sommes là pour vous écouter.

Nous vous invitons à nous faire parvenir vos propositions d'amélioration **avant le 12 juin 2025**, soit par courrier à l'Administration communale, Place de la Gare 1, 2942 Alle, soit en les déposant directement dans la boîte à idées située à l'Administration communale.

Vous pouvez utiliser l'espace restant de cette page pour écrire vos suggestions.

Merci d'avance pour votre participation et vos précieuses idées !

GROUPE DE TRAVAIL POUR LA RÉNOVATION DE LA SALLE DES FÊTES

Et si vous plantiez un arbre en 2025 ?

En 2024, la Commune d'Alle a lancé un nouveau défi en remplaçant le concours « Alle village fleuri ». L'année dernière, 20 arbres fruitiers (pommier, poirier, cerisier ou prunier), en mi-tige ou haute-tige, ont été plantés dans des vergers privés situés au centre du village.

Pour les Autorités communales, le défi n'est pas encore relevé ! Nous souhaitons poursuivre cette dynamique et relançons la campagne pour 2025.

Avec le soutien de la République et Canton du Jura, la Commune s'engage à organiser la plantation d'arbres sur les propriétés privées. Profitez-en : un arbre vous est offert par parcelle ! En contrepartie, il vous sera simplement demandé d'en assurer l'entretien.

Les personnes intéressées sont priées de s'annoncer en retournant le formulaire ci-après.

Avant de vous inscrire, merci de prendre connaissance des conditions suivantes :

- La parcelle doit être située dans l'aire urbaine de la Commune d'Alle et respecter une distance minimale de 3 mètres par rapport à un chemin ou à une parcelle voisine.
- Les essences proposées seront limitées à certaines variétés locales et adaptées au changement climatique.
- L'entretien de l'arbre est à la charge du propriétaire. La fourniture et la plantation sont prises en charge par la Commune.
- Pour bénéficier de cette offre, le propriétaire foncier devra signer une convention avec la Commune.
- Aucun financement communal ne sera accordé pour les arbres plantés à titre compensatoire ou faisant déjà l'objet d'une autre subvention.

La participation est ouverte jusqu'au 31 juillet 2025.

La plantation sera effectuée en novembre 2025.



Bulletin de participation au concours « Et si vous plantiez un arbre en 2025 ? »

Nom :

Prénom :

Adresse :

N° de la parcelle de la plantation :

N° de téléphone :

Courriel :

Ce bulletin, accompagné d'un plan cadastral, est à déposer jusqu'au 31 juillet 2025 au Secrétariat communal, Place de la Gare 1, 2942 Alle.

Fête de la Nature 2025

Cette manifestation, organisée dans différentes communes de Suisse, se déroulera cette année du 21 au 25 mai 2025.

À Alle, la Fête de la Nature aura lieu les samedi 24 et dimanche 25 mai 2025, de 9h30 à 18h00, grâce à la famille de Daniel et Dominique Bonnemain, qui ouvrira les portes de son jardin fleuri et potager familial situé aux Pâles 1b.

Cette année, le thème choisi par l'organisation suisse est : « **À l'écoute de la nature** ».

La Commune d'Alle vous encourage vivement à participer à cet événement local, ainsi qu'aux nombreuses activités nature proposées dans toute la Suisse dans le cadre de cette fête nationale. Retrouvez le programme complet sur : www.fetedelanature.ch

Les Autorités communales remercient chaleureusement Dominique et Daniel Bonnemain pour leur généreux engagement et encouragent la population à leur rendre visite afin de soutenir cette belle initiative.

SIS Vendline – 20^{ème} anniversaire

20 ANS

14 JUIN 2025

HALLE DES FÊTES D'ALLE

10:00
Début des festivités

11:00
Partie officielle avec l'inauguration
de deux nouveaux véhicules suivi d'un
apéritif offert

Dès 11:45
Possibilité de se restaurer sur place

Tout au long de la journée :
Démonstrations et diverses animations sur
le métier de sapeurs-pompiers.

Jeu concours.

Présence de la "Pat'Patrouille".

EGALEMENT PRÉSENTS :

Hopla
TRAITEUR

Feumotech

VSP AJOIE

FORMASIM
FORMATION & SIMULATIONS MÉDICALES

Frelon asiatique – appel à la vigilance

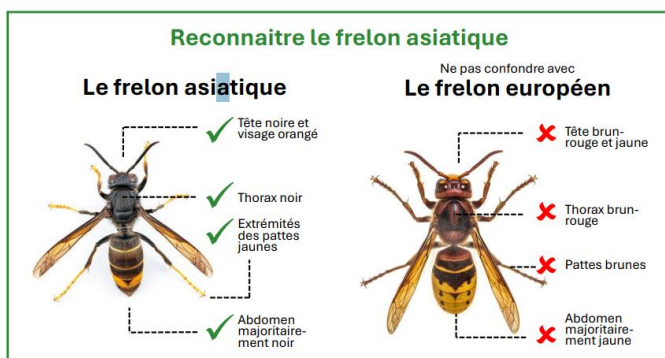
Le frelon asiatique est un insecte exotique menaçant la faune entomologique indigène et notamment les colonies d'abeilles domestiques. Depuis sa première détection en 2017, sa progression s'est accélérée et l'espèce est désormais bien implantée dans tous les districts du canton. Face à cette évolution, un groupe de pilotage a été mis en place l'an dernier par la Fédération Jurassienne d'Apiculture (FJA), le CABI, la Fondation Rurale Interjurassienne (FRI) et l'Office de l'environnement.

Nous sollicitons la participation active de la population, à travers le signalement des observations suspectes d'individus et de nids sur la plateforme nationale www.frelonasiatique.ch. Nous comptons sur la vigilance de toutes et tous, notamment des personnes régulièrement présentes dans le terrain (voyers, forestiers, chasseurs, naturalistes, apiculteurs, etc.).

Après confirmation de la présence de frelons asiatiques et non d'une espèce indigène, les particuliers peuvent, pour les nids proches des habitations, mandater un spécialiste habilité à procéder à l'élimination de nids (liste disponible sur le site Internet de l'Office de l'Environnement à l'adresse www.jura.ch/frelonasiatique). Les frais peuvent être pris en charge par les assurances comme pour les nids de guêpes. Pour les nids problématiques pour les ruchers, la FJA dispose parmi ses membres d'intervenants formés.

Aidez-nous à trouver le frelon asiatique

Le frelon asiatique à pattes jaunes est une espèce invasive en Suisse qui s'attaque aux abeilles domestiques et à d'autres pollinisateurs. Aidez-nous à localiser sa présence, afin que nous puissions protéger notre faune indigène.



Reconnaitre les nids de frelon asiatique

De petits nids primaires peuvent être trouvés au printemps et au début de l'été dans et autour des maisons: sous les avant-toits, dans les garages, cabanes de jardin, buissons, etc.

Les grands nids secondaires sont en forme de poire, d'un diamètre jusqu'à 1 m, et se trouvent le plus souvent à la cime des arbres à plus de 10 m de hauteur.

Diamètre 5-20cm Diamètre 30-100cm

Signalez l'observation sur www.frelonasiatique.ch

Scannez le code pour soumettre une observation sur frelonasiatique.ch

En cas de difficultés d'accès au site ou si une vérification est souhaitée, la hotline FJA est à votre disposition :

- District des Franches-Montagnes : 077 807 27 25
- District de Delémont : 077 807 28 73
- District de Porrentruy : 077 807 29 43